

***SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 8 JUIN 2020 à 14 H 00
AU CENTRE CULTURE ET LOISIRS
" FRANCOIS MITTERRAND "***

Étaient présents : MM Bernard PORTALES - Jacques MOLLE- MME Marie-Hélène MALBOS- M Gilbert BAPTISTE- MME Ghislaine MARC- M Rodolph PELLIER- MME Christine ROUX- MME Anne-Marie BENAVENT- M René SANSONETTI- MME Martine DOMERGUE- M Claude ROUX- MME Sylvie PESENTI- M Serge GRANGEON- Mme Catherine STECKIW- M Luc VAN DER HAEGHEN- Mme Marie CARRE- M Pascal MAILLET- MME Marie-Louise RIEU- M Jean GONZALEZ

Etaient absents excusés : M Claude VIGOUROUX- MMES Audrey ROUDIL- Jennifer GUERIN- M Jérôme GIUNTA-

Ont voté par procuration : M Claude VIGOUROUX- MMES Audrey ROUDIL- Jennifer GUERIN- M Jérôme GIUNTA-

Monsieur Jacques MOLLE, Adjoint au Maire, indique à l'Assemblée Délibérante qu'il a une procuration de Monsieur Claude VIGOUROUX, Conseiller Municipal délégué, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Madame Ghislaine MARC, Adjointe au Maire, qu'elle a une procuration de Madame Jennifer GUERIN, Conseillère Municipale, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Monsieur Rodolph PELLIER, Adjoint au Maire, indique à l'Assemblée Délibérante qu'il a une procuration de Monsieur Jérôme GIUNTA, Conseiller Municipal, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Monsieur Rodolph PELLIER, Adjoint au Maire, indique à l'Assemblée Délibérante qu'il a une procuration de Madame Audrey ROUDIL, Conseillère Municipale, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Procurations : Nouvelle règle de quorum durant l'état d'urgence sanitaire: le conseil d'installation et l'élection du Maire et des Adjoints peuvent se tenir si au moins un tiers des membres en exercice sont présents. Chaque élu peut disposer de 2 procurations, mais les élus représentés par procuration ne peuvent être décomptés pour l'établissement du quorum.

1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MAI 2020

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 27 MAI 2020.

2°) MISE EN PLACE DES COMMISSIONS LEGALES

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne les membres des commissions légales :

⇨ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

A. Titulaires

- ▶ M PORTALES Bernard, Président,
- ▶ M VIGOUROUX Claude, MME PESENTI Sylvie, M MOLLE Jacques.

B. Suppléants

- ▶ MM. ROUX Claude, GIUNTA Jérôme, BAPTISTE Gilbert.

⇨ COMMISSION DES IMPOTS LOCAUX

- ▶ MME MALBOS Marie- Hélène,
- ▶ MME MARC Ghislaine, M ROUX Claude, MME PESENTI Sylvie, M René SANSONETTI, M PELLIER Rodolph.

3°) ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU SIVM DE BESSEGES

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal élit les membres suivants :

⇨ Membres titulaires

- ▶ M PORTALES Bernard, Maire de BESSEGES
- ▶ M VIGOUROUX Claude, Conseiller Municipal Délégué,

⇨ Membres suppléants

- ▶ MME PESENTI Sylvie, Conseillère Municipale Déléguée,
- ▶ M BAPTISTE Gilbert, Adjoint au Maire,
pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.

4°) ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU SIVOM DE LA CHARTE DES VALLEES ORIENTALES DU MONT-LOZERE

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal élit les membres suivants :

⇨ Membres titulaires

- ▶ M PORTALES Bernard, Maire de BESSEGES
- ▶ M VIGOUROUX Claude, Conseiller Municipal Délégué,

⇨ Membres suppléants

- ▶ MME MARC Ghislaine, Adjointe au Maire,
- ▶ MME PESENTI Sylvie, Conseillère Municipale Déléguée,
pour représenter la Commune au sein du SIVOM des Vallées Orientales du Mont-Lozère.

5°) ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU SIVU DES RUISSEAUX COUVERTS POUR L'ACTIVITE MINIERE EN CEVENNES

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal élit les membres suivants :

- ▶ Madame MALBOS Marie-Hélène, déléguée titulaire
- ▶ Monsieur VIGOUROUX Claude, délégué suppléant, pour représenter la commune de BESSEGES.

pour représenter la Commune au sein du SIVU des Ruisseaux Couverts pour l'Activité Minière en Cévennes.

6°) DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN D'AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS

Afin que la commune soit représentée dans les différents organismes locaux, à l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

☞ **SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD**

- ▶ M VIGOUROUX Claude, titulaire
- ▶ M VAN DER HAEGHEN, suppléant

☞ **CONSEIL D'ADMINISTRATION- MAISON DE RETRAITE ALFRED**

SILHOL

- ▶ MME MARC Ghislaine- MME DOMERGUE Martine

☞ **CONSEIL D'ADMINISTRATION- MAISON DE SECOURS**

- ▶ MME MARC Ghislaine- M MOLLE Jacques- MME BENAVENT Anne-Marie

☞ **CONSEIL D'ADMINISTRATION- COLLEGE LE CASTELLAS**

- ▶ MME ROUX Christine- M SANSONETTI René

☞ **ASSOCIATION BESSEGEOISE POUR L'AIDE MENAGERE A**

DOMICILE

- ▶ MME MARC Ghislaine

7°) DESIGNATION DES MEMBRES DU C.C.A.S

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal :

- ☞ fixe à 12 le nombre des membres devant siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S, en plus du Président,
- ☞ rappelle que Monsieur PORTALES, est membre de droit et Président de l'organisme,
- ☞ désigne :

- ▶ MMES MARC Ghislaine- BENAVENT Anne-Marie – DOMERGUE Martine – M SANSONETTI René- MMES CARRE Marie- RIEU Marie-Louise
- ▶ MMES PORTALES Michèle- CHAREYRE KWACZEWSKI Francine- MM DESCHANEL Jean-Paul – BONNEFOI Francis- MMES VAUSSENAT Marie-Cécile- AYGON Annie

8°) DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE VACANCEZE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le règlement intérieur de la régie à autonomie financière « VACANCEZE » qui stipule que le Conseil Municipal doit désigner 15 membres pour composer le Conseil d'Exploitation.

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

- ▶ MM ROUX Claude- BAPTISTE Gilbert- MMES ROUX Christine – BENAVENT Anne-Marie - M VIGOUROUX Claude- MMES VAUSSENAT Marie- Cécile- PERRIER Christiane- M TRIZZULA Antonio- MMES CHAREYRE KWACZEWSKI Francine- PINNA Huguette- MOLLE Michèle – MM DUBOIS Thierry – MALACHANE Guy – MME BELIN Marie - Line.

- ▶ **Comité Consultatif** : MME STECKIOW Catherine.

9°) DESIGNATION D'UN WEBMASTER : COMMUNE- VACANCEZE- CAMPING-

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de désigner un webmaster ayant la responsabilité des sites internet de la commune, de VACANCEZE et du Camping.

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

▶ M ROUX Claude pour assurer les fonctions de webmaster de l'ensemble des sites communaux.

10°) DESIGNATION DE DEUX MEMBRES TITULAIRES ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE DE BESSEGES AU « CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA VALLEE DE LA CEZE » :

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

▶ MME MARC Ghislaine – M MOLLE Jacques, en qualité de représentants titulaires,
▶ MME MALBOS Marie- Hélène, en qualité de représentante suppléante.

11°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DEFENSE

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

▶ Monsieur VAN DER HAEGHEN Luc, Conseiller Municipal, Délégué à la Défense.

12°) DESIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E)

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

▶ Madame MALBOS Marie- Hélène, en qualité de correspondant du Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.

13°) DESIGNATION D'UN ELU REFERENT- CHARTE DU PARC NATIONAL DES CEVENNES

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne :

▶ Monsieur MOLLE Jacques, 1^{ER} Adjoint au Maire, pour assurer la fonction d'élu référent « Parc National »

14°) MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal désigne les membres des commissions municipales :

☞ COMMISSION « JEUNESSE – SPORTS - ASSOCIATIONS »

▶ M PELLIER Rodolph, Adjoint au Maire,
▶ MME ROUX Christine, MM GIUNTA Jérôme, VAN DER HAEGHEN Luc, SANSONETTI René, GONZALEZ Jean.

☞ COMMISSION CULTURE- BIBLIOTHEQUE- COMMISSION DES

FETES

▶ M MOLLE Jacques, 1^{er} Adjoint au Maire,
▶ MMES GUERIN Jennifer, ROUX Christine, M ROUX Claude, MME MARC Ghislaine, MM PELLIER Rodolph, VAN DER HAEGHEN Luc, BAPTISTE Gilbert, MME BENAVENT Anne-Marie, M DESCHANEL Jean- Paul, MMES PINNA Huguette, LOCHE Elisabeth, M ALARCON Guy, MME GRANGEON Claire, MM SAVANIER Michel, GRANGEON Serge, GONZALEZ Jean.

☞ **COMMISSION TRAVAUX- EAU- ASSAINISSEMENT- CIMETIERE-**

▶ M VIGOUROUX Claude, Conseiller Municipal Délégué,
▶ MMES PESENTI Sylvie, MALBOS Marie- Hélène, MM PELLIER Rodolph, GIUNTA Jérôme, ROUX Claude, MME BENAVENT Anne-Marie, MM BAPTISTE Gilbert, VAN DER HAEGHEN Luc, SANSONETTI René.

☞ **COMMISSION URBANISME- PATRIMOINE-**

▶ Mme MALBOS Marie- Hélène, Adjointe au Maire,
▶ MM VIGOUROUX Claude, GIUNTA Jérôme, M BAPTISTE Gilbert, MME ROUDIL Audrey, M MAILLET Pascal.

☞ **COMMISSION FINANCES-**

▶ M PORTALES Bernard, Maire de BESSEGES,
▶ MM ROUX Claude, PELLIER Rodolph, MOLLE Jacques, MMES ROUX Christine, MALBOS Marie- Hélène, M VIGOUROUX Claude, MME MARC Ghislaine, MM SANSONETTI René, VAN DER HAEGHEN Luc, MAILLET Pascal.

☞ **COMMISSION ECOLES-**

▶ MME ROUX Christine, Adjointe au Maire,
▶ MM MOLLE Jacques, SANSONETTI René, VIGOUROUX Claude, MMES VAUSSENAT Marie- Cécile, MARC Ghislaine, MM DESCHANEL Jean- Paul, TRIZZULA Antonio, MME MENDEZ Stéphanie, CARRE Marie, STECKIW Catherine, RIEU Marie-Louise.

☞ **COMMISSION ECONOMIE- COMMERCE - INDUSTRIE**

▶ M BAPTISTE Gilbert, Adjoint au Maire,
▶ M ROUX Claude, MME MALBOS Marie- Hélène, MM VIGOUROUX Claude, VAN DER HAEGHEN Luc, MOLLE Jacques, SANSONETTI René, PANIS Benjamin, GARCIA Richard, DUBOIS Thierry.

☞ **COMMISSION COMMUNICATION-**

▶ M MOLLE Jacques, 1^{er} Adjoint au Maire,
▶ MME ROUX Christine, MM ROUX Claude, SANSONETTI René, PELLIER Rodolph, MMES GUERIN Jennifer, CARRE Marie, MM GONZALEZ Jean, MAILLET Pascal.

☞ **COMMISSION ENVIRONNEMENT- ESPACES VERTS - EMBELLISSEMENT DE LA VILLE**

▶ MME PESENTI Sylvie, Conseillère Municipale Déléguée,
▶ MMES VAUSSENAT Marie- Cécile, PORTALES Michèle, MARC Ghislaine, BENAVENT Anne- Marie, DOMERGUE Martine, STECKIW Catherine, ROUX Angela, CARRE Marie.

☞ **COMMISSION SECURITE-**

▶ MME MALBOS Marie- Hélène, Adjointe au Maire,
▶ MM MOLLE Jacques, VIGOUROUX Claude, MME PESENTI Sylvie, MM GIUNTA Jérôme, PELLIER Rodolph, GONZALEZ Jean.

10°) DELEGATION DONNEE AU MAIRE EN MATIERE DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que, s'agissant des dépenses sur factures inférieures au seuil de passation des marchés formalisés, il peut être accordé à l'ordonnateur l'autorisation de signer les marchés à procédure adaptée.

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, l'autorisation de signer les marchés à procédure adaptée.

**15°) DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE -
AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE DE CREER DES POSTES DE
VACATAIRES**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que des recrutements de vacataires sont parfois nécessaires dans les différents services de la collectivité.

Il s'agit entre autres de certains recrutements au profit de la régie à autonomie financière VACANCEZE.

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des vacataires,

**16°) DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE -
AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE DE CREER DES POSTES DANS
LE CADRE DU DISPOSITIF « CUI » ET « CONTRAT « EMPLOI AVENIR »**

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels dans le cadre du dispositif « CUI » et contrat « emploi avenir ».

17°) REACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2020

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal adopte le tableau des effectifs 2020.

**18°) INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE - PARCELLES
CADASTREES SECTION AH N°43 ET 162**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la commission des impôts directs a constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble cadastré Section AH N°43 et 162 appartenant la SARL AI INDUSTRIE, et a pris connaissance du relevé hypothécaire faisant apparaître l'absence de paiement des contributions foncières depuis plus de 3 ans pour un montant total de 8 525,00€.

A l'issue de cette réunion, la commission des impôts directs a décidé d'entamer la procédure de bien vacant et sans maître afin d'incorporer ledit immeuble dans le domaine privé de la commune.

En outre, Monsieur le Maire fait part de l'intérêt porté par un particulier pour l'acquisition de cet immeuble.

Or, l'acquisition d'un bien déclaré vacant et sans maître ne peut être réalisée que par la commune sur le territoire de laquelle il se situe.

Il convient donc, dans la suite de la démarche de la commission des impôts directs, de délibérer afin d'incorporer cet immeuble dans le domaine privé de la commune, pour, ensuite, pouvoir le vendre au porteur de projet.

A l'Unanimité des Membres Présents, le Conseil Municipal décide de l'incorporation dans le domaine privé communal des parcelles cadastrées Section AH N°43 et 162.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30

Le Maire de BSSEGES
Bernard PORTALES

